

QUESTION ORALE H-0084/09

pour l'heure des questions de la période de session de mars I 2009
posée conformément à l'article 109 du règlement
par Marianne Mikko
à la Commission

Objet: Déclaration sur la proclamation du 23 août comme Journée européenne de commémoration des victimes du stalinisme et du nazisme

Cet été, 70 ans se seront écoulés depuis la signature du pacte Molotov-Ribbentrop. Ce pacte, tristement célèbre, conclu le 23 août 1939 entre l'Union soviétique et l'Allemagne, partageait, avec ses protocoles secrets, l'Europe en deux sphères d'influence. La déclaration 0044/2008, qui vise à commémorer les victimes des effets de ce pacte, a reçu le soutien de 409 députés au Parlement européen, issus de tous les groupes politiques. Cette déclaration, dont l'adoption a été annoncée le 22 septembre 2008 par le Président du Parlement, a été transmise, accompagnée du nom des signataires, aux parlements des États membres. Les conséquences que l'occupation soviétique a eues pour les citoyens des États post-communistes sont pratiquement méconnues en Europe.

Quelle initiative la Commission a-t-elle prévu de prendre, le cas échéant, pour faire suite à cette déclaration?

Dépôt: 03.02.2009
et